

Planter et piloter des couverts végétaux en viticulture Bio

Labellisée Eco-phyto par Vivea - Co-organisée en partenariat avec la FD CIVAM du Gard et CORAL Occitanie

Objectifs

• Acquérir les bases de la nutrition de la vigne et de la vie du sol. Comprendre les interactions sol/plante. • Analyser l'impact des couverts végétaux. • Être capable de définir un plan d'action individuel et les itinéraires techniques pour planter des couverts végétaux

Enjeux

Il devient urgent de développer des modèles de production plus économes en travail, carburant, fertilisants et produits phytosanitaires, plus résilients aux excès climatiques tout en optimisant la production. Cette formation vise à fournir des éléments techniques spécifiques sur l'enherbement semé en viticulture.

Pré-requis

Aucun pré-requis nécessaire

Contenu

- Physiologie de la vigne, ses besoins, interactions sol-plante.
- Gestion de la vigueur, effets de la concurrence et influences sur les maladies et/ou carences. Gestion phytosanitaire.
- Rôles de l'enherbement.
- Maîtrise des adventices : modes de reproduction, moment. de leurs destructions. Influence sur la vigne et les maladies fongiques.
- Présentation des différents mélanges de semences.
- Réflexion et choix des semences en fonction du type de sol.
- Itinéraire technique de l'enherbement semé : dates et méthodes de semis, pilotage de la destruction du couvert.
- Présentation de matériels de semis et de destruction.

Infos complémentaires



Durée de la formation 2 jour(s)

Date limite d'inscription 01/01/1970

Tarifs

Adhérent 210€

Non adhérent 210€

Non agricole 210€

gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

Autres fonds, nous contacter

Plus de renseignements

Céline Mendes

celine.mendes@bio34.com

CIVAM bio 34

Maison des Agriculteurs B

Mas de Saporta CS 50023

34875

LATTES

Tel. 04 67 06 23 90

N° d'organisme de formation :

91340782734

Taux de satisfaction : %



Modalités d'accès :

Dates, lieux et intervenants

10 janv 2023 (7hrs)

30250 Sommières

Nicolas Dubreuil, conseiller et animateur en viticulture, BIO 66

17 janv 2023 (7hrs)

Co-organisateur(s)



Partenaire(s)



Financier(s)



Financement de la formation et pièces à fournir

Les contributeurs VIVEA doivent être à jour de leur cotisation au fond de formation, les personnes en démarches d'installation doivent fournir l'attestation délivrée par le point info installation

Bulletin d'inscription

Nom _____

Prénom _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Commune _____

Courriel _____

Téléphone _____

EATP / cotisant de solidarité / PPP / demandeur d'emploi / autre : __

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))